

Céline Regnard-Drouot, Telemme – Université de Provence - celregnard@yahoo.com

D'une police municipale à une police d'État, la police marseillaise 1850-1914

Résumé/Abstract

Cette communication se propose d'étudier le long processus menant à la création d'une police d'Etat à Marseille en 1908. Alors que Paris et Lyon disposent d'une telle institution depuis le milieu du XIXe siècle, la municipalité marseillaise, à la fin du XIXe siècle, doit encore entretenir et faire fonctionner une police municipale. Durant ce demi-siècle, les exemples parisiens et lyonnais ne cessent d'être invoqués par les municipalités successives afin d'obtenir une réforme qu'ils appellent de leurs vœux. En effet, dans un contexte de croissance démographique et économique soutenues, les missions de la police ne cessent de croître. De même, la présence d'une population étrangère et mobile nombreuse préoccupe profondément les autorités municipales. Je me propose d'étudier cette évolution de la police marseillaise à travers plusieurs angles d'approche. Il s'agira de montrer comment est perçue l'étatisation de la police à Marseille : non seulement comme une nécessité économique pour soulager la municipalité d'une charge lourde, mais également comme un synonyme d'efficacité et de professionnalisme. D'autre part, je me propose de retracer l'évolution numérique, financière et matérielle de la police marseillaise dans la seconde moitié du XIXe siècle, et d'interroger les réelles conséquences du changement de 1908. Enfin, les préoccupations de la police marseillaise en termes d'efficacité du personnel, de redéploiement des effectifs et d'organisation de la surveillance dans un espace en constante mutation feront l'objet de ma réflexion.